

Vente aux enchères publiques sur licitation

Commune de TONNAY-CHARENTE
Appartement T3 de 64,57 m²
et une place de stationnement
Résidence Louis Marine IV
15 rue Hector Berlioz

Lots 65 et 174 de la copropriété
section AT n° 398

(loué)

MISE A PRIX : 36 000 € (trente-six mille euros)
avec faculté immédiate de baisse à défaut d'enchère du quart
(Frais et droits fiscaux en sus)

Adjudication fixée au mercredi 7 juillet 2021 à 9h 30

Au plus offrant et dernier enchérisseur, à l'audience des ventes aux enchères publiques du Juge de l'exécution du Tribunal judiciaire de LA ROCHELLE, 10 rue du Palais.

La présente vente aux enchères est poursuivie à la requête de la Société civile professionnelle DELPHINE RAYMOND, dont le siège social est Place de la Petite Sirène, 10 Promenoir du Drakkar, Le Gabut, 17000 LA ROCHELLE, représentée par Maître Delphine RAYMOND, mandataire judiciaire, ayant pour avocat Maître Maguy COMBEAU inscrite au Barreau de LA ROCHELLE – ROCHEFORT demeurant 27 av Charles de Gaulle à ROCHEFORT associée de la Société Civile Professionnelle d'Avocats GOMBAUD COMBEAU COUTAND dont le siège social est 1 rue Alphonse de Saintonge à LA ROCHELLE.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe Tribunal judiciaire de LA ROCHELLE ou au cabinet de l'avocat poursuivant 27 av. Charles de Gaulle à ROCHEFORT ou www.gombaud-combeau.multijuris.org, rubrique Ventes aux Enchères.

VISITE : le jeudi 10 juin 2021 à 11 heures

Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au barreau de LA ROCHELLE ROCHEFORT muni d'un chèque de banque de 3600 € ou d'une caution bancaire irrévocable.

Signé : Maguy COMBEAU
Avocat